

pas cela qui nous préoccupe présentement. Nous nous contentons de demander au ministre à quoi songeait précisément le premier ministre quand il a dit que nous pourrions obtenir ces armements le plus promptement possible. En réalité, il a déclaré que nous pourrions les obtenir en un rien de temps, voire en une demi-heure. Nous avons droit à une explication de la part du ministre. Personne n'ignore que, en vertu des lois américaines, les armements nucléaires qui relèvent maintenant du contrôle des États-Unis ne peuvent être soustraits à la garde monopolisatrice du gouvernement des États-Unis ou de ses mandataires. D'après ce que M. Rusk a déclaré l'autre jour, la question de la réglementation conjointe est ouverte aux négociations. Cela laisse entendre que les États-Unis pourraient en venir à quelque entente avec le Canada au sujet de la réglementation conjointe. Nous sommes en droit d'avoir, du ministre de la Défense nationale, quelque commentaire sur cette phase de la conjoncture. Est-ce à cela qu'on songe? Et, dans le cas de l'affirmative, quand le gouvernement compte-t-il prendre les mesures requises pour obtenir en moins d'une demi-heure, ainsi que l'a dit le premier ministre, les armements qui, toujours d'après le premier ministre, sont indispensables si l'on veut munir nos forces militaires des meilleures armes qui soient?

La question est certes fort simple, et même le ministre de la Défense nationale ne peut nous convaincre qu'il ne l'a pas saisie. Je suis sûr qu'il l'a fort bien comprise. Je suis sûr qu'il lui incombe de nous fournir la réponse. Le ministre nous demande de voter certains crédits. Il n'est pas un dictateur. Il s'agit parfois comme s'il était dictateur, mais, au fond, il ne l'est pas. Il est le serviteur du peuple, il est le serviteur du Parlement. Nous avons le droit d'obtenir ces renseignements de lui. Il a beau rester assis et refuser de donner ces renseignements. Il a beau paraître irrité. Il a beau paraître offensé. Ce sont là les privilèges des êtres humains qui siègent en cette Chambre des communes. Toutefois, s'il veut s'acquitter de son devoir, il n'a pas le droit de refuser ces renseignements au Parlement. S'il persiste à refuser de répondre aux questions qui ont été posées par le chef de l'opposition et par l'honorable député de Trinity, alors l'honorable député de Trinity avait raison de dire que le ministre méprise la Chambre. Le ministre témoigne son mépris de la Chambre. Par conséquent, il témoigne son mépris du peuple canadien. Le ministre n'a pas d'autre choix que nous dire qu'il ne peut pas répondre à ces questions pour des raisons de stricte sécurité. Telle n'est pas

[L'hon. M. Martin.]

l'attitude adoptée par le premier ministre. Toutefois, si le ministre le dit, nous serons obligés de repenser la situation dans laquelle nous nous trouvons. Par contre, ce n'est pas cette raison que le ministre donne pour se défendre. Il refuse tout simplement de dire un seul mot. Telle est la situation dans laquelle nous nous trouvons ce soir, par suite de cette conduite arrogante du silencieux ministre de la Défense nationale.

**L'hon. M. Harkness:** L'honorable député d'Essex-Est a adopté l'attitude qu'il prend presque toujours à la Chambre des communes: il dénature et déforme les articles de journaux et quoi encore. Il a dit à maintes reprises que le premier ministre avait déclaré que nous pouvions obtenir des ogives nucléaires en une demi-heure.

**L'hon. M. Martin:** C'est juste.

**L'hon. M. Harkness:** Le premier ministre n'a pas dit cela. L'article de journal que nous a lu le chef de l'opposition le dit bien assez clairement. Cet article qu'a lu le chef de l'opposition commence par dire que le premier ministre a déclaré que, pour des raisons de sécurité, il ne pouvait pas révéler combien de temps il faudrait.

**L'hon. M. Martin:** Puis il a dit qu'il ajoutait foi au rapport.

**L'hon. M. Harkness:** Non, il n'a pas dit cela. Il a dit qu'on avait publié certains rapports en ce sens. L'honorable député d'Essex-Est, en passant son temps à répéter que le premier ministre a dit que nous pouvions obtenir des ogives nucléaires en une demi-heure, a essayé de donner l'impression qu'il l'avait dit et que cette déclaration était citée entre guillemets dans l'article du journal et ainsi de suite, tandis que l'article même que le chef de l'opposition a lu réfute complètement les assertions de l'honorable député d'Essex-Est.

**M. le président suppléant:** Le crédit 645 est-il adopté?

**L'hon. M. Hellyer:** Non, monsieur le président. Si le ministre croit, comme il nous l'a dit, que le premier ministre n'a pas dit ce qu'on prétend qu'il a dit, alors en toute justice envers le comité il doit nous dire ce que le premier ministre a vraiment dit.

**Une voix:** Sottises!

**L'hon. M. Hellyer:** La raison en est fort évidente. Nombre de journaux, d'un littoral à l'autre, ont eu la même impression qu'on peut facilement avoir en lisant ce compte rendu. Dans de nombreux éditoriaux on trouve quelque chose comme ceci. Voici ce qu'on écrit dans un journal qui n'est pas habituellement hostile au gouvernement conservateur